Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260225-CCAS_DEL_05_26-DE

COMBRIT-SAINTE-MARINE
KOMBRID SANT-VORAN

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 février 2026
(Extrait du registre des délibérations)

Le 24 février 2026, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Combrit s'est réuni en séance ordinaire, à 17 heures, dans la salle de réunion de la Mairie de Combrit, sous la présidence de Monsieur Christian LOUSSOUARN, Maire de Combrit.

Etaient présents : Christian LOUSSOUARN, Marie Christine KERVEILLANT, Frédéric CHAUVEL, Daniel BIDON, Nadine ARHAN, Michelle BOURHIS, Claire LE CAER, Hélène OLIVIER.

Absents ayant donné procuration :
Maryannick PICARD à Marie-Christine KERVEILLANT
Aurélie LE GOFF à Frédéric CHAUVEL

Absents excusés :
Valérie PARMENTIER

Nbre de membres en exercice : 11
Nbre de présents : 8
Nbre de procurations :2
Nbre de votants : 10
Nbre d'absents : 1

.....

05-2026 Sortie Annuelle

Monsieur Christian LOUSSOUARN, Maire et Président du CCAS, informe les Membres du Conseil d'Administration de la visite du Musée du loup au Cloître St Thégonnec et l'abbaye du Relecq à Plounéour Menez. Un repas est prévu le midi au restaurant.

Départ de Combrit sera prévu le mardi 9 juin à 9 h 00 sur le parking de Croas Ver. Un retour sera prévu vers 17 h 30 à Combrit.

Le budget prévisionnel pour environ 45 pers : 1833.44€

- Transport Le Cœur : 798.89€ (Devis pour car de 53 pers)
- Visite Guidée au musée du Loup : 5.50€/pers (soit 247.50)
- Visite de l'abbaye du Relecq : Visite libre des jardins et du potager
- Restaurant Ty Grean: 15.90 € HT par personne, le repas sera offert au conducteur ainsi que la visite (soit 787.05).

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-212900377-20260225-CCAS_DEL_05_26-DE

Une participation sera demandée pour un montant de 20 € par personne.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré, approuve à l'unanimité la visite Au Musée du Loup et l'Abbaye du Relecq pour un budget prévisionnel d'un montant de 1833.44€ (environ 45 pers) et une participation de 20 € par personne.

Pour copie conforme
Le 25 février 2026
Le Président,
Christian Loussouarn

MAIRIE DE COMBRIT - CCAS -